



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2016

Le document que vous tenez entre les mains est à nouveau richement illustré et documenté. Unique en son genre, notre traditionnel rapport annuel met en évidence et en couleurs les hauts faits d'un exercice maintenant écoulé.

Sans ambages car l'occasion est belle, nous voulons remercier vivement et fortement tous les membres de notre Fédération. Leur confiance nous oblige, nous motive et nous honore. Avec les membres du Comité, avec le personnel, nous formons une équipe unie, stable, active, curieuse et fort bien renseignée sur les événements qui marquent la vie trépidante de nos professions. Nous sommes aujourd'hui au milieu de notre mandat ; l'actuelle législature prendra fin au mois de mai 2019. D'ores et déjà, vous pouvez compter sur nous pour mener à bien toutes les missions que vous voudrez bien nous confier. Avec respect et éthique.

Notre volonté est sans limite : nous voulons continuer de promouvoir et défendre les mérites et les compétences de nos entreprises. Au milieu d'un gué économique tourmenté et même dégradé, coincées entre les normes technocratiques et les bourses désespérément plates des collectivités publiques, elles continuent malgré tout d'engager, de former et de prouver leur citoyenneté dans une République malmenée par la conjoncture et endettée jusqu'au cou.

CONCURRENCE ET ÉVOLUTION DES AFFAIRES

Si le volume de travail demeure stable depuis un lustre au moins, les prix du marché du secteur principal de la construction en terres neuchâteloises

diminuent au fil des années. La rentabilité des entreprises est contrariée par une concurrence exacerbée si bien que l'avenir financier des acteurs de notre Fédération n'est plus lisible à moyen terme. Les enquêtes que nous menons régulièrement depuis trois ans prouvent nos constats. Elles traquent l'évolution des affaires et vous pourrez en lire une synthèse dans les pages qui suivent.

Vous le savez désormais, notre Fédération a l'oreille du gouvernement neuchâtelois. Elle entretient des contacts privilégiés avec les cinq magistrats réélus au mois d'avril 2017. Mais gare : une telle complicité n'empêche pas votre association patronale d'exprimer, parfois sans détour, ce qu'elle a sur le cœur.

- La rareté des investissements publics est indigne des ambitions de la population et des élus. Elle n'a aucun rapport avec l'effort des contribuables ; l'argent des impôts sert davantage les actions sociales que les obligations d'entretien d'un patrimoine bâti et routier en manque de rénovation.
- La planification annuelle des travaux publics n'est pas encore réalisée, malgré nos revendications de plus en plus appuyées ! Entre l'Etat et les communes, l'harmonisation n'est toujours pas à l'ordre du jour si bien qu'entre les mois d'octobre et de mars de chaque année le nombre de soumissions est proche de... zéro dans la branche du génie civil ! Dès le mois d'avril, en revanche, les adjudications sont légion et nos entreprises courent comme des dératées derrière le temps pour répondre à la demande publique. Inutile donc d'argumenter plus en avant : dans notre canton, les entreprises tra-

vaillent neuf à dix mois sur douze à plein temps, engagent des temporaires à tire-larigot l'été et réduisent leurs effectifs en hiver. Une telle situation est dommageable : elle précarise l'emploi et écorne l'image de nos métiers.

- Après moult démarches et un postulat déposé avec succès au Grand Conseil par l'auteur de ces lignes, l'Etat est aujourd'hui plus qu'hier notre partenaire pour éradiquer toute forme de travail illicite et contrer les tricheurs en tous genres sur les chantiers. Notre Fédération est par ailleurs à pied d'œuvre pour introduire le badge ou la carte professionnelle en Pays neuchâtelois, à l'image d'autres cantons romands qui ont les mêmes convictions afin de rendre loyale la concurrence et punir les fautifs, irrespectueux des dispositions conventionnelles.
- Notre détermination est forte encore pour libérer les entreprises de notre Fédération de tout carcan administratif et tatillon. Le permis de fouilles, par exemple, illustre une mesure étatique d'un temps éculé. Grâce à nos incessantes requêtes, nous avons pu convenir de l'assouplir en 2016, avec l'assentiment des Ponts & Chaussées et de plusieurs grandes communes. Désormais, il ne sera plus complètement interdit d'ouvrir une route ou un trottoir entre les mois de novembre et avril de chaque année !
- Enfin, notre Fédération demeure très attentive aux délais qui courent pour obtenir des permis de construire. Avec poids, elle intervient parfois pour encourager l'Etat à accélérer les procédures. Nous constatons avec plaisir que le Service cantonal de l'aménagement du territoire est plus proche

LIBÉRER LES ENTREPRISES ET MENOTTER LES TRICHEURS



des constructeurs qu'auparavant. Il s'agira demain d'alerter les grandes communes qui disposent encore de services techniques semblables à celui de l'Etat car les retards décourageant finalement les promoteurs et les acteurs de l'immobilier de développer de grands projets dans nos régions.

DEUX CHIFFRES ET UN RACCOURCI

Grosso modo, dans notre canton, nous pouvons en un tournemain poser deux chiffres sur la conjoncture et les conséquences positives des investisseurs, publics et privés :

- Par année, uniquement sur le territoire neuchâtelois, nos entreprises réalisent pour quelque 130 millions de francs de travaux dans le secteur du génie civil, pour 80 millions de francs dans le secteur du bâtiment. Ce double constat, raccourci à l'extrême, ne révèle pas l'essentiel : les plus grandes des entreprises de notre Fédération ne sauraient prospérer sans l'investissement d'autres cantons, public ou privé. La moitié de leurs chiffres d'affaires, elles le développent hors frontières neuchâteloises. Enfin, ultime précision à l'heure d'un rapide bilan : le marché du génie civil évolue légèrement. Il n'était que public ou presque hier; il l'est un peu moins aujourd'hui avec l'engagement par les privés de travaux routiers et d'aménagements extérieurs (plans de quartiers, accessibilité aux bâtiments industriels par exemple).

FORMATION, SÉCURITÉ ET PROMOTIONS

Plus loin, les priorités de notre Fédération sont posées depuis très longtemps : la formation professionnelle et la prévention des accidents sur les chantiers sont au cœur de nos actions

et de nos promotions. Dans ce rapport, vous pourrez prendre connaissance de nos engagements volontaristes : nous avons besoin d'une relève motivée et de travailleurs formés pour assurer au sein des entreprises savoir-faire et intégration professionnelle. Trois conditions demeurent essentielles pour l'avenir économique de nos entreprises : la qualité, encore la qualité, rien que la qualité !

A l'heure où nous nous réjouissons de vous retrouver le 1^{er} juin 2017 à Travers et tenir avec vous notre assemblée printanière, nous pouvons afficher nos satisfactions et nos succès associatifs.

- Le nombre des apprentis est stable; il résume l'espérance des entreprises.
- Les travailleurs sont de plus en plus certifiés; les cours organisés par notre Fédération portent leurs fruits et participent à la bonne marche des affaires.
- La bourse de l'emploi InterNeb assure la transition économique; elle protège nos entreprises contre les soubresauts conjoncturels et l'irrégularité des appels d'offres publiques.
- Le parcours de sécurité à Colombier, à cent mètres de notre Fédération, est à nouveau fonctionnel depuis la fin des travaux de rénovation du CPMB; il est apprécié et les records d'affluence professionnelle sont pour demain.

CONCLUSIONS

Comme toujours, la conclusion d'un pareil éditorial est profondément marquée par l'estime que nous portons à tous les membres de notre Fédération et la reconnaissance que nous leur devons tous les jours. Grâce à eux, nos

finances sont magnifiquement saines et nous pouvons, année après année, consacrer budget et énergie à l'accomplissement de missions patronales passionnantes.

Au nom de vous toutes et tous, nous aimerions remercier vivement notre personnel, notre grande petite équipe de Colombier, ainsi que tous les membres du Comité qui sont d'une redoutable efficacité lorsqu'il s'agit de défendre et promouvoir toutes nos professions.

Nous vous laissons maintenant tourner les pages de notre rapport. Nous vous en souhaitons une bonne lecture. Même si nos responsabilités professionnelles nous rendent souvent prisonniers du court terme, soyez assurés : la FNE ne parle que d'avenir ! Elle sait avec conviction que le partage des expériences et des compétences de toutes les entreprises favorisent la croissance et l'intelligence collectives.

Olivier Haussener

Président

LES TRAVAUX HORS CANTON EXPLOSENT DANS LE SECTEUR DU BÂTIMENT !



LES CHIFFRES CONCORDENT AUX... BRUITS D'AFFAIRES ET AUX MINES PLUTÔT RÉJOUIES. LES PLUS GRANDES DES ENTREPRISES DU BÂTIMENT CONFIRMENT LEUR COMPÉTITIVITÉ ; ELLES EMPORTENT DE GROS MARCHÉS, HORS CANTON PRINCIPALEMENT.

Entre 2015 et 2016 avec des maîtres d'ouvrage privés, pour la seule construction d'industries, d'immeubles commerciaux ou d'habitation, les résultats de notre enquête annuelle illustrent une croissance à la chinoise !

+ 10 MILLIONS de francs de constructions privées dans le canton;
+ 50 MILLIONS de francs de constructions privées hors canton !


Les divers graphiques publiés ci-contre sont révélateurs d'un ciel constructif plutôt ensoleillé. En revanche, il faut toujours savoir pondérer l'enthousiasme général. En effet, revers de la médaille, la dure réalité de la rentabilité actuelle indique un mal chronique : les prix sont bradés la plupart du temps et de plus en plus de marchés privés sont confiés à des sous-traitants. Le recours aux travailleurs temporaires à la belle saison est lui aussi en augmentation.

Encore une fois, le constat est sans équivoque : les investissements de l'Etat sont toujours comptés, retenus si bien que nos entreprises, pour croître et répondre aux défis, doivent dépasser les frontières cantonales. Si elles ne le faisaient, elles devraient licencier !

Nous profitons de l'occasion pour remercier les entreprises de notre Fédération; c'est grâce à leur participation à cette enquête, meilleure qu'en 2015 et 2014, que nous pouvons tirer

des conclusions et poursuivre nos échanges avec tous nos partenaires, publics et associatifs principalement.

EN QUELQUES LIGNES...

74 % 72 % 70 %	La proportion des membres qui ont répondu à l'enquête.
1'030 1'018 1'094	Le nombre d'adjudications reçues dans le canton en 2016, bâtiment et génie civil ensemble.
451 430 443	Le nombre d'adjudications reçues hors canton, bâtiment et génie civil ensemble.
15 À 20 % 10 À 15 % 25 À 30 %	Les réserves de travail des entreprises au seuil de l'année 2016 par rapport à leurs chiffres d'affaires.
	La marche actuelle des affaires est jugée stable. Le sourire sera de mise lorsque les prix seront meilleurs.

■ Chiffres 2016

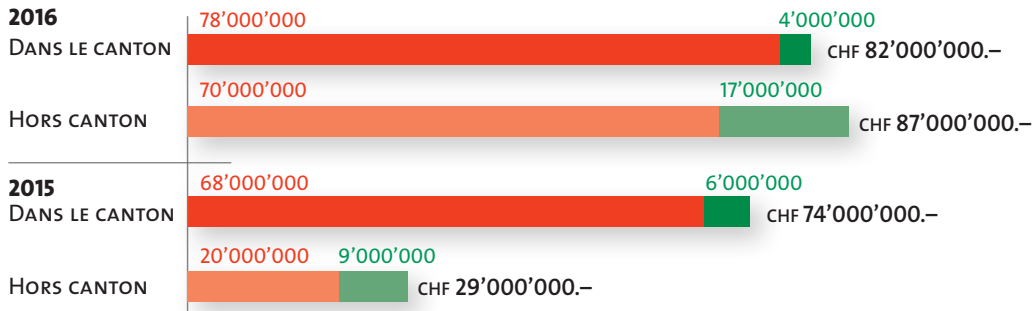
■ Chiffres 2015

■ Chiffres 2014



BÂTIMENT 2015 - 2016

CHIFFRES D'AFFAIRES RÉALISÉS ■ Privé ■ Public



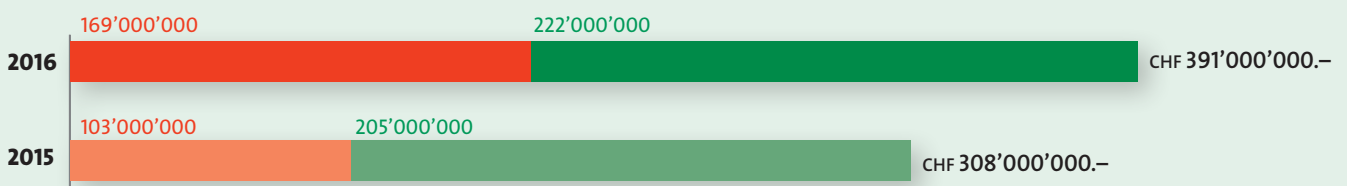
GÉNIE CIVIL 2015 - 2016

CHIFFRES D'AFFAIRES RÉALISÉS ■ Privé ■ Public



BÂTIMENT + GÉNIE CIVIL 2015 - 2016

CHIFFRES D'AFFAIRES RÉALISÉS ■ Bâtiment ■ Génie civil



FORMATION ET PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNELS



MACHINISTES...

Lors de l'année 2016, un seul cours a pu être organisé. Au total, 24 candidats ont marqué leur intérêt. La baisse des demandes est ainsi confirmée; elle semble perdurer en 2017.

Néanmoins, les deux sessions annuelles d'examens, ainsi que plusieurs journées d'examens spécifiques, ont été maintenues.

A ce jour, les catégories « classiques » M2 et M3 sont à jour; il ne reste plus qu'une quarantaine de dossiers ouverts dans d'autres catégories, en particulier : M4, M5 et M7.

Permis de machinistes

K-BMF

L'entrée en vigueur du Règlement

suisse de machinistes aura lieu prochainement, encore cette année. Auparavant, il s'agira de réunir des fonds. A ce jour, il est estimé que la formation des travailleurs, essentiellement en Suisse alémanique, coûtera 23 millions de francs par année. Un problème encore à résoudre car le Parifonds suisse ne peut pour l'heure assumer un tel investissement!

Convention de reconnaissance entre les cantons romands

Ce précieux document a été remis à jour et signé par tous les cantons romands, ainsi que le Centre de Sursee. Cette convention reconnaît l'équivalence des formations de machinistes entre les signataires. Cette reconnaissance est basée sur l'analyse des thèmes de formation, des durées

de cours ainsi que des programmes d'examens des centres de formations.

Demande de modification du règlement cantonal de machinistes

Les modifications du Règlement cantonal de machinistes sont en phase d'acceptation par l'Office de l'inspection du travail (OFIT) et le Service juridique de l'Etat.

Pour rappel, ces demandes concernent, notamment, l'affectation des chauffeurs au personnel de maintenance, ainsi que la suppression de tout lien avec le règlement de la K-BMF.

GRUTIERES...

Les examens de pratique, Catégorie B, ont eu lieu le samedi 29 octobre sur

EXAMENS MACHINISTES 2016

Catégories	Réussites	Echecs
M2 Pelle retro	15	1
M3 Chargeuse	19	1
M5	1	0
M6 Rouleau	15	4
M7 Dumper	20	1
M7 Bull	9	1
TOTAL	79	8

EVOLUTION DES EXAMENS

	Machinistes	Grutiers	Caristes	Totaux
2008	28	11	12	51
2009	34	13	27	74
2010	77	17	16	110
2011	129	15	16	160
2012	137	13	15	165
2013	156	23	30	209
2014	189	20	16	225
2015	213	18	14	245
2016	79	9	32	120



Simon Jacot-Descombes

le chantier BIERI & GRISONI SA, à La Sagne.

– 9 candidats / 3 échecs.

Les examens de la catégorie A ont eu lieu au printemps 2017.

Une fois encore, les causes des échecs sont :

- un manque d’heures de pratique et de maîtrise des manœuvres de base (l’arrêt du balancement par exemple) lors de l’examen à la télécommande.

En 2017, un cours de base, catégories A et B regroupées, a eu lieu au mois de mars.

Commission suisse de formation pour grutiers

Les documents d’examens mis en

EXAMENS GRUTIERs 2016

Les candidats ont été évalués dans les catégories suivantes

Catégories	Réussites	Echecs
Cat A	0	0
Cat B	9	3

place par la Commission suisse afin de permettre une meilleure défense des dossiers lors de recours ont été corrigés et vont être transmis aux fédérations cantonales pour les tester. Les documents permettront de mieux justifier les notes par les experts.

Une séance de travail destinée à tous les experts de Suisse s’est tenue le 28 avril 2017 à Sursee.

CONDUCTEURS D’ÉLEVATEURS...

Deux cours de caristes ont été organisés en 2016. Au total, 32 travailleurs ont suivi deux samedis durant, dans les halles de la HG Commerciale de Cortaillod et du CPMB à Colombier une formation complète. 31 travailleurs ont ainsi reçu le permis de cariste délivré par l’Association Suisse de Formation en Logistique (ASFL).

Là encore, un ou deux cours seront planifiés en 2017 en fonction du nombre d’inscrits.

ARTICLE 32

La volée 2015-2017 a maintenant commencé sa seconde année de formation. Les 25 candidats (19 constructeurs de voies de communication et 6 maçons) passeront leurs examens au mois de mai 2017 en vue d’obtenir leur CFC.

COUP DE CHAPEAU !

Lors de la finale suisse des maçons, au mois de novembre à Zürich, **Simon Jacot-Descombes**, de l’entreprise F. Bernasconi & Cie SA des Geneveys-sur-Coffrane, a pris la sixième place au terme d’une compétition de quatre jours répartie sur 22 heures !

Le champion de Suisse est Kevin Hofer, de Rothrist; il travaille pour le compte de l’entreprise Gebr. Halwyl AG, de Rothrist également.

A noter encore que lors des championnats européens des maçons qui ont eu lieu entre le 1^{er} et le 3 décembre écoulé, c’est Bruno Pavato, de Fully, qui a décroché le sacre suprême. Le couronné travaille au sein de l’entreprise Les Fils de Léon Sarrasin SA, de Martigny.

Les inscriptions pour la volée 2017-2019 sont enregistrées; les examens d’entrée ont eu lieu au mois de mars écoulé.

INVESTISSEMENTS PUBLICS DANS LE CANTON DES MILLIARDS DE TRAVAIL ET DE L'EMPLOI POUR QUINZE ANS !



LE PEUPLE NEUCHÂTELOIS EST CLAIR : IL VEUT AMÉLIORER LES INFRASTRUCTURES CANTONALES EN FAVEUR DE LA MOBILITÉ D'ICI À 2030 AU BAS MOT.

Il encourage fortement et majoritairement le Gouvernement à mettre en œuvre une planification des investissements publics. Pour lui prouver sa bonne volonté, ce même peuple vote Forta comme un seul homme, debout sur ses ambitions. Il prend note de l'engagement fédéral; dépenser 1,2 milliards de francs pour éviter les deux villes du haut du canton une fois que la H2o aura passé du canton à la Confédération, en 2020.

Le Conseil d'Etat va donc passer aux actes et dérouler un programme de travaux publics qui feront la part belle, d'ici à quinze ans, au rail et la route. A l'évidence, la complémentarité entre le train, la voiture et la bicyclette est plus que jamais au cœur de toutes les planifications. L'éthique politique passe désormais par un équilibre entre les enjeux économiques et écologiques.

Pour les professionnels du génie civil, de telles perspectives sont indispensables. Les grandes entreprises du bitume et des ouvrages d'art, membres de notre Fédération, continuent de développer leurs compétences et

d'adapter leurs outils de production car elles souhaitent exécuter les intentions populaires. Quelles sont-elles et comment seront-elles réalisées? Les réponses en quelques chiffres qui résument les futurs investissements.

- **RAIL** - Entre 700 millions et 1 milliard de francs pour relier par le rail le Haut et le Bas du canton. Quand? Dès 2030 au mieux. Financement? Par la Confédération.
- **ROUTES NATIONALES** - 1,2 milliards de francs pour l'évitement des villes du Haut, Le Locle et La Chaux-de-Fonds. Quand? Dès 2022 pour le début des travaux au Locle.
- **H2O, TUNNEL DE LA VUE-DES-ALPES** – 200 millions de francs pour l'assainissement de la route actuelle sous le Tunnel principal. Quand? Dès 2023/2025.
- **ROUTES CANTONALES** – 25 millions de francs par année pour l'entretien constructif, dans le cadre des 12^e et 13^e crédits routiers. Plusieurs grands projets connus pour 220 millions de francs supplémentaires d'investissements publics, par exemple: extension du réseau routier vers le Jura bernois (H18), restauration de la RC 1310 (La Sagne), rénovation du tunnel de La Clusette.
- **MOBILITÉ DOUCE** – 20 millions de francs sur vingt ans pour améliorer et développer la mobilité douce dans le canton de Neuchâtel, soit

un million de francs chaque année. Le crédit est en cours, dépensé par tranches avec l'unanimité du Grand Conseil.

DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

Le Gouvernement neuchâtelois met en œuvre la Loi fédérale sur l'aménagement du territoire. La loi d'application cantonale est aujourd'hui en consultation. Objectifs: densifier le sol bâti et explorer de nouvelles zones de développement économique. Les futurs projets sont d'envergure. Les investissements nouveaux feront le bonheur de nos entreprises. Espérances politiques: aménager le canton pour recenser d'ici à 2040 100'000 emplois et 200'000 habitants!

POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE CANTONALE

Le Conseil d'Etat calque sa politique sur celle de la Confédération. Deux axes guident ses pas:

- réaliser le « Programme bâtiment » d'une part, qui ouvre d'importants programmes de subventionnement public;
- bourse délier pour encourager les investissements en faveur des énergies renouvelables.

Ces deux axes annoncent de grandes dépenses qui profiteront aux entreprises de notre Fédération, à savoir plus d'un milliard de francs de travaux



et la promesse de 350 emplois à plein temps garantis sur dix ans au moins. Parole de Gouvernement neuchâtelois, au nom de l'efficacité énergétique !

OPTIMISATION DU LOGEMENT DE L'ADMINISTRATION CANTONALE

Plus de 15'000 mètres carrés à Serrières, dans la zone de Tivoli, sont d'ores et déjà réservés : ils sont à disposition du canton qui souhaite revoir toute sa politique du logement de l'administration cantonale. La réalisation des objectifs est prévue dès 2018.

CONCLUSION

La FNE prend acte de la grande volonté du Gouvernement d'aménager le futur de la République. Elle sera partenaire bien sûr. Elle poursuivra avec fidélité sa politique de communication positive et défendra aux quatre coins du canton les projets qui permettront aux habitants, plus loin aux contribuables, de bénéficier de tous les efforts collectifs consentis de longue date pour aller au-delà des habituels et sempiternels orages financiers. Vivement le retour d'un ciel d'azur budgétaire !

NE MOBILITÉ 2030
MOBILISONS-NOUS!

FORTA OUI
le 12 février

Le feu vert à plus de 1 milliard de francs d'investissements de la Confédération en faveur des routes neuchâteloises
www.NEmobilite2030.ch

CAPA'CITÉ À LA CHAUX-DE-FONDS

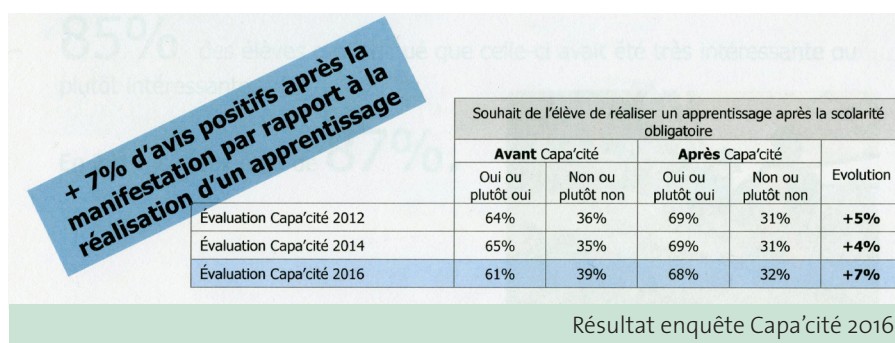
UNE NOUVELLE RÉUSSITE POPULAIRE ET PROFESSIONNELLE !



ON NE PRÉSENTE PLUS CAPA'CITÉ, EXTRAORDINAIRE VITRINE DES MÉTIERS QUI A PIGNON SUR RUE TOUS LES DEUX ANS !

Au mois de septembre 2016, au cœur de La Chaux-de-Fonds, sous un soleil de plomb six jours durant, Capa'cité a une nouvelle fois rencontré toutes les ferveurs populaires. Ce rendez-vous, nous le résumons à l'envi car il faut écrire... court pour être lu !

- 1'000 apprentis dans les rues, dans les stands, à couvert ou en plein air, applaudis par une population conquise.
- 200 métiers présentés, expliqués, décortiqués dans six villages tenus par différents maires. Pour le village Bâtiment & Construction, nous saluons encore une fois les efforts consentis par la FNE, grâce à la main experte de M. Yann Maillet, collaborateur technique de notre association patronale.



- 500 bénévoles, issus des associations, des écoles, des entreprises, qui donnent le meilleur d'eux-mêmes et sans qui la manifestation n'aurait pas le lustre d'aujourd'hui.
- 8'000 mètres carrés de surfaces mises à la disposition des organisateurs par la Ville de La Chaux-de-Fonds, complètement partenaire de Capa'cité.
- 4'500 élèves de 10^e et 11^e hamos, de plus en plus ouverts et sensibilisés aux vertus de l'apprentissage dual.

L'image ci-dessus démontre que les efforts de tous les acteurs de Capa'cité en faveur de l'apprentissage portent leurs fruits. + 7 % d'augmentation si l'on mesure l'intérêt des élèves avant et après la manifestation ? Un succès et des promesses.

La prochaine édition de Capa'cité aura lieu en 2018, à Neuchâtel. La FNE sera bien sûr de la partie.

COMPARAISON DES SALAIRES MENSUELS MOYENS PAR CLASSE, DE 2002 À 2016

(sans frais, allocations familiales et 13^e salaire) en CHF.

	Contremaître	C.E.	Q	A	B	C	Moyenne salaire CN (sans contremaître)
2002	6'820.00	5'839.00	5'266.00	5'162.00	4'700.00	4'174.00	5'028.00
2015	7'719.00	6'626.00	5'992.00	5'866.00	5'409.00	4'876.00	5'762.00
2016	7'709.00	6'632.00	5'991.00	5'873.00	5'412.00	4'888.00	5'765.00

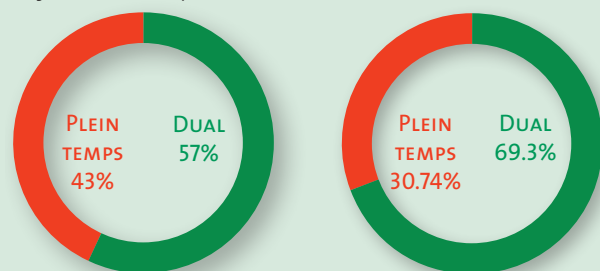
APPRENTISSAGE DUAL DANS LE CANTON **+12 % EN HUIT ANS !**

LE CONSEIL D'ÉTAT MET LE PAQUET POUR ENCOURAGER L'APPRENTISSAGE DUAL ET DIMINUER AINSI LES FORTS COÛTS DES ÉCOLES DES MÉTIERS À PLEIN TEMPS.

Les deux « fromages » publiés ici prouvent que, petit à petit, l'évolution est positive : 69,3 % des élèves neuchâtelois suivent désormais une voie duale contre 57 % en 2008. Ces bons résultats sont aussi le fait des priorités des entrepreneurs neuchâtelois qui, dans le domaine du bâtiment, montrent l'exemple chaque année.

EVOLUTION DUAL / PLEIN TEMPS

objectif du CE : passer de 57 à 80 % en 2017



EN 2008

57% des élèves suivaient une formation duale dans les écoles neuchâteloises

EN 2016

69,3 % (67,3 % en 2015 et 65,3 % en 2014) des élèves suivent une formation duale dans les écoles neuchâteloises

4'156 Nombre d'apprentis au total en formation duale
4'163 (- 0,2% par rapport à 2015).

1'845 Nombre d'apprentis en formation à plein temps
2'019 dans une école professionnelle (- 8,6%).

1'115 Nombre d'élèves en 1^{ère} année au CIFOM au Locle et à La Chaux-de-Fonds à la rentrée.
988

981 Nombre d'élèves en 1^{ère} année au CPLN à la rentrée
1'002

286 Nombre d'élèves en 1^{ère} année au CPMB à la rentrée.
272

1'230 Nombre de places offertes à la rentrée (+ 219 places offertes de 2009 à 2016 soit + 21,7%).
1'212

1'574 Nombre de contrats signés à la rentrée 2016 sur le marché des places d'apprentissage (+ 6,6%).
1'476

■ Chiffres 2016 ■ Chiffres 2015

ENQUÊTE LES ENTREPRISES DE LA FNE SONT FORMATRICES

NOUS POURSUIVONS NOS ENQUÊTES QUI ONT DÉBUTÉ IL Y A MAINTENANT DEUX ANS.

Dans le tableau ci-dessous que nous complétons avec les données les plus actualisées, nous remarquons que la stabilité des engagements est réelle. D'une année l'autre, les variations sont minimales si bien que le constat demeure positif : former la relève et assurer l'avenir des métiers du gros œuvre sont toujours prioritaires !

Sous le toit du CPMB rénové, l'apprentissage dual prend chaque année une belle dimension. De surcroît, dans nos métiers, nous offrons la plus belle des garanties : pas un jeune qualifié au chômage, pas un jeune motivé sur le carreau !

Ce constat raccourci, c'est notre plus belle récompense. Vifs remerciements à tous les formateurs et à tous les experts.

LES ENTREPRISES FORMATRICES MEMBRES DE LA FNE

Nom employeur	Nbre d'apprentis	
	2016	2015
ARRIGO & Cie SA	0	0
ARRIGO & TONON SA	1	1
BAILLOD-PYTHON Sàrl	2	2
BARONE Construction Sàrl	0	1
BIERI & GRISONI SA	7	7
BS Constructions Sàrl	1	4
DUCKERT SA	3	2
ESSIMA Etanchéité SA	0	1
F. BERNASCONI & Cie SA	10	11
F. BERNASCONI (entreprise générale)	1	–
F. PIEMONTESE SA (Cernier)	4	3
G. FREY et Fils SA	1	1
HG Commerciale	8	7
IMPLENIA SUISSE SA	3	1
LBG SA	2	2
MGO	1	1
MTS SA	2	3
PACI SA	3	3
PIEMONTESE Savagnier SA	2	2
SETIMAC Etanchéité SA	0	2
S. FACCHINETTI SA	10	11
SPINEDI SA	2	1
TTT Sàrl	1	1
VON ARX SA	8	5
ZMOOS SA	1	2
ZUCCHET SA	1	1
Zuttion	12	1
Apprentis FNE	76	76
Apprentis total dans le gros œuvre	91	87

LA SÉCURITÉ ET LA PRÉVENTION DES ACCIDENTS

VISITES DE CHANTIERS

En 2016, au nom de la Commission paritaire, pas moins de 97 visites de chantiers ont été effectuées. D'une manière générale, les pratiques sur les chantiers sont bonnes à très bonnes ; seules quelques petites entreprises semblent encore en retard et n'ont pas terminé la planification de toutes les mesures de sécurité à prendre en toutes circonstances.

FORMATION EDEX

Cette année, 14 personnes ont suivi le cours EDEX du mois de février, dont le programme était le suivant :

- Echafaudages sûrs : planification et montage
- Avenants pour échafaudages
- Campagne SUVA échafaudages
- BST-INFO 40/2 tronçonneuse à chaînes
- BST-INFO 56 tronçonneuse à disque
- Planification de la sécurité sur les chantiers
- Transfert à la DT des mesures propres au chantier : votre évaluation de la situation.

COURS 1^{ER} SECOURS

Au total, 4 cours de rafraichissement de 1er secours ont été proposés cette année. Au total, 47 personnes ont reçu leur attestation en 2016.

PASEC – FLAMBANT NEUF !

Le PASEC, flambant neuf, a déjà reçu la visite de 41 personnes. Les échos sont très positifs et l'enthousiasme des enseignants (MM. Burgy, Rosselet, Peter, Rui Ferreira Da Silva et Ventura) pour les prochains cours est au plus haut.

En 2017, plusieurs visites ont eu lieu, d'autres seront encore à organiser. Plus de 360 personnes sont d'ores et déjà annoncées au secrétariat de la FNE. Un grand succès !

PRÉSENTATION – SÉANCE EN FAVEUR DE LA SÉCURITÉ

Cette année, la Commission paritaire de la sécurité n'a organisé qu'une séance de présentation, au mois de mai 2016. Cette présentation, effectuée par Mme Duruz, du Service de l'environnement du canton, a permis à 29 personnes de parfaire leurs connaissances sur « le diagnostic bâtiment et la gestion des déchets de chantiers ».

COURS DE TRONÇONNEUSE

Un cours pour manier et connaître la tronçonneuse a eu lieu au printemps. Dans ce domaine particulier, la thématique abordée est toujours validée par la SUVA, selon les exigences de la SSE.

LES CHANTIERS SOUS LA LOUPE DES CONTRÔLEURS UN SECTEUR SENSIBLE : LA SOUS-TRAITANCE !

DE CONCERT AVEC LES TROIS CONTRÔLEURS DES CHANTIERS, UN CONSTAT S'IMPOSE AUJOURD'HUI : DANS LE GROS ŒUVRE, POUR LE FERRAILLAGE ET LE COFFRAGE, LE RECOURS À LA SOUS-TRAITANCE PREND DES DIMENSIONS ET DES PROPORTIONS JAMAIS CONNUES EN TERRES NEUCHÂTELOISES.

Les inquiétudes de la FNE sont donc légitimes car la sous-traitance n'entraîne pas les prix vers le haut ! Bien au contraire. Dès lors, dans un marché où la course aux prix bas et aux rabais en tous genres domine, les risques de voir dégradées les conditions cadre de nos métiers est grand, toujours plus grand.

Dans ce contexte, les trois contrôleurs des chantiers des commissions paritaires des métiers du bâtiment traquent les fautifs. Objectif : que les entreprises actives dans notre canton respectent toutes les dispositions conventionnelles.

EN RACCOURCI, VOICI L'ESSENTIEL À RETENIR ...

529 Le nombre de contrôles effectués sur le terrain en 2016 par nos trois inspecteurs, payés par les Commissions paritaires des métiers du bâtiment (gros œuvre et second œuvre réunis).

874 Le nombre de personnes contrôlées en 2016 (gros œuvre et second œuvre).

73 Le nombre d'entreprises à commettre des infractions en tous genres (gros œuvre et second œuvre).

111 Le nombre d'entreprises contrôlées, régies par la Convention nationale (CN)

207 Le nombre de travailleurs de la CN contrôlés

193 Le nombre de travailleurs soumis à la CN et qui ont commis ou subi des infractions en 2016

■ Chiffres 2016 ■ Chiffres 2015

FONDATION POUR LA RÉNOVATION DES BÂTIMENTS DU CPMB

LE COMPTE FINAL !



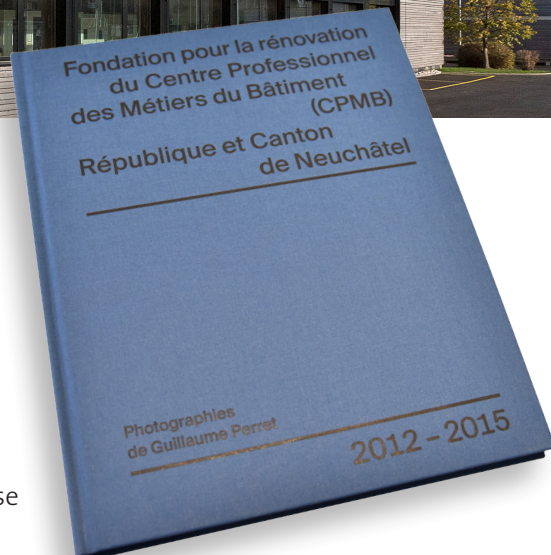
LA FONDATION POUR LA RÉNOVATION DES BÂTIMENTS DU CPMB A TIRÉ AU MOIS DE MAI 2017 UN TRAIT FINAL SUR TOUS LES COMPTES DE TOUS LES TRAVAUX ENGAGÉS DEPUIS LE 2 JUILLET 2012.

Elle avait à disposition un budget total de 31'800'000 francs. Elle a bouclé l'exercice avec une dépense globale de 31'600'000 francs. Elle a remis ses comptes et décomptes approuvés à l'Autorité de surveillance.

C'est la fin d'un partenariat réussi entre l'Etat et les patrons des entreprises neuchâteloises du gros œuvre et du second œuvre. Désormais, l'Etat paie tous les six mois à la Fondation, régulièrement depuis le 1^{er} janvier

2016, intérêts et amortissements, conformément au contrat de bail.

Au mois de mai 2016, elle a honoré Jean-Michel Pellaton, premier président de la Fondation. A cette occasion, elle a procédé au renouvellement du Conseil de Fondation au sein duquel Jean-Michel Pellaton a été remplacé par Pierre Schnegg, porté par la Fédération Neuchâteloise du Second œuvre (FNSO).



LE CONSEIL DE FONDATION

Président

Jean-Claude Baudoin (FNE)

Secrétaire

Olivier Schmid (Etat de Neuchâtel)

Membres

Philippe Donner (Etat de Neuchâtel)

René Lochmatter (coopté)

Pierre Schnegg (FNSO)

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS

LA VOLONTÉ DE LA FNE FAIT UN TABAC !

EN 2016, À L'UNANIMITÉ DU PARLEMENT, AVEC L'ASSENTIMENT DU GOUVERNEMENT NEUCHÂTELOIS, LE POSTULAT DÉPOSÉ PAR LE PRÉSIDENT DE LA FNE, M. OLIVIER HAUSSENER, A FAIT UN VÉRITABLE TABAC !

CE POSTULAT POURSUIT UN BUT BIEN PRÉCIS :

- prier le Conseil d'Etat de mettre en place un groupe d'intervention qui regroupe tous les acteurs de la lutte contre les abus et le travail au noir sur les chantiers neuchâtelois.

Autre objectif majeur : charger le Gouvernement de mettre en place une base légale qui permette à l'avenir de bloquer les travaux des entreprises fautives. Une telle double action illustrerait la volonté de l'Etat d'unir toutes les forces cantonales pour lutter contre un fléau en voie de développement. L'irrespect de certaines entreprises sans foi ni loi à l'égard de travailleurs victimes d'une exploitation honteuse est carrément indigne.

Plus loin, un tel postulat prouve encore la volonté de la FNE de lutter fortement contre toutes les formes de travail illicite et d'abus. Pour l'association patronale, le combat, car c'en est un, doit encore s'intensifier sur les chantiers afin de

- rendre loyale la concurrence, pro-

téger les travailleurs contre toute atteinte à leurs droits,

- soutenir et de promouvoir les entreprises qui respectent les lois.

CONSTATS

Expériences vécues, trop souvent les instances officielles de contrôle se retrouvent

- face des ouvriers qui fuient leur lieu de travail
- et des dirigeants qui ne coopèrent pas et usent de la rétention d'information pour gagner du temps.

Une fois le travail terminé, ces mêmes dirigeants s'évaporent dans la nature ou se déclarent en faillite. Dans ces cas, seul un arrêt de chantier se révélera efficace dans la lutte contre ces abus.

Le postulat propose aussi une mesure simple et qui devrait se révéler efficace : la constitution d'un Groupe d'intervention à même de réagir rapidement lorsque les suspicions de tricherie sont si évidentes et si fortes qu'elles nécessiteraient l'arrêt des activités sur un chantier afin de permettre aux inspecteurs et contrôleurs de procéder sans délai aux vérifications d'usage (respect des conventions collectives de travail, de la Loi sur les travailleurs détachés, de la Loi sur la santé au travail, de la Loi sur le travail au noir, notamment).

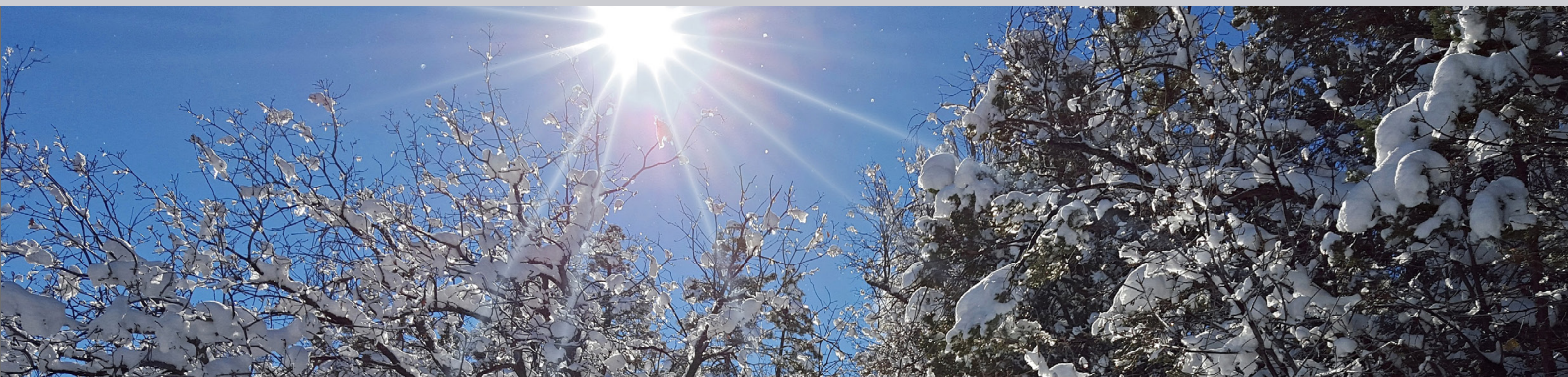
Une telle mesure organisationnelle et qui pourrait être opérationnelle sans délai, ne coûterait rien à personne. En effet, l'idée consiste à mettre en place une base légale qui permette d'intervenir efficacement sur les chantiers et d'unir les différents acteurs autour d'une convention de collaboration qui prévoirait ceci :

- lorsque les contrôleurs engagés par les Commissions paritaires neuchâtelaises des métiers du bâtiment détectent une grave anomalie sur un chantier, ils peuvent, simultanément, faire appel aux inspecteurs de l'Office de contrôle de l'Etat (OFCO) et requérir l'aide de la force publique pour former ainsi un Groupe d'intervention à même de procéder aux premières vérifications et de prendre les mesures provisionnelles qui s'imposent. Un tel Groupe d'intervention sera mobilisable en un tournemain, sur appel.

Le Groupe de travail est d'ores et déjà à l'œuvre. Il a siégé à quatre reprises et n'est pas loin de pouvoir, après l'été, concrétiser toutes les réflexions. M. Pierre-Philippe Freitag, président de la Commission Paritaire, et M. Jean-Claude Baudoin, secrétaire général, représentent la FNE au sein de cette instance présidée par la cheffe du Service de l'emploi, Mme Valérie Gianoli.

FONDS DE SECOURS HIVERNAL INTERNEB

RETOUR À LA...NORMALE



APRÈS UNE ANNÉE 2016 MARQUÉE PAR UN RECOURS RECORD À INTERNEB (PLUS D'UN MILLION DE FRANCS DE PRESTATIONS PAYÉES), L'ANNÉE 2017 COÏNCIDE AVEC UN RETOUR À LA NORMALE ET DES DÉPENSES CONTENUES.

Certes, nous n'ignorons pas que certaines entreprises devront peut-être recourir au chômage technique d'ici à l'été, mais nous n'avons pas connu cette année le coup de feu qui

a prévalu en 2016 au sein du Fonds de secours hivernal.

Le Comité de gestion d'InterNeb a donc bouclé ses comptes 2017. Conclusion : notre bourse de l'emploi paritaire est bel et bien revenue à meilleure fortune et nous pouvons envisager l'avenir avec optimisme et confiance.

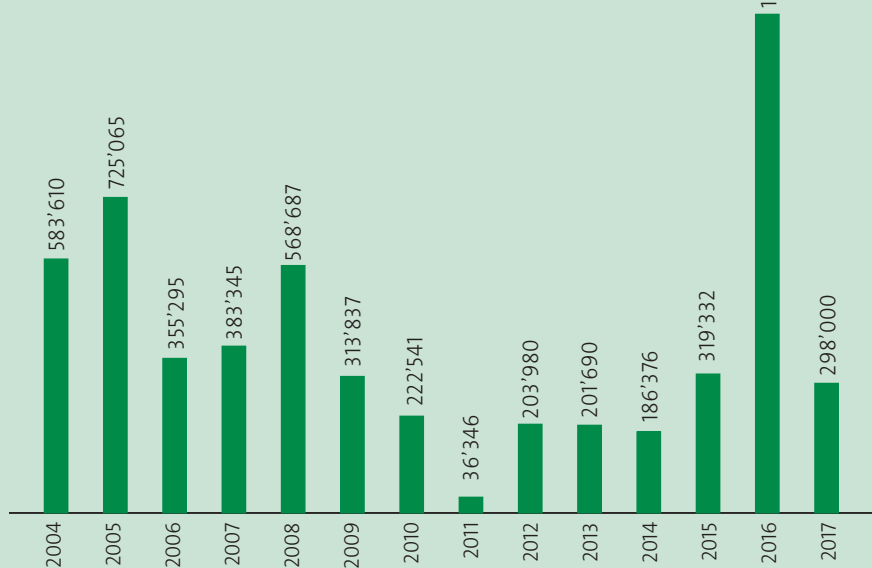
De 2004 à aujourd'hui, InterNeb a servi plus de 5,5 millions de francs de

prestations. Les statistiques ci-dessous permettent de comparer l'évolution de notre Fonds paritaire de secours hivernal.

MONTANTS DES PRESTATIONS PAYÉES DE 2004 À 2017

En CHF (chiffres arrondis)

Montant total des prestations: 5'544'104



POUR L'ESSENTIEL, VOICI QUELQUES CHIFFRES CLÉS DE LA SAISON ÉCOULÉE...

17 | 15

Le nombre d'entreprises qui ont eu recours aux prestations InterNeb entre les mois de janvier et avril 2017.

63 | 72

Le nombre de jours d'ouverture d'InterNeb entre janvier et avril 2017.

297'845.60 | 1'145'747.55

En francs, le coût des prestations InterNeb pour les mois de janvier, de février, de mars et d'avril 2017 servies à **dix-sept entreprises.**

■ Chiffres 2016 ■ Chiffres 2015

FORMATION CONTINUE

GRANDE... MAÎTRISE PROFESSIONNELLE!



Renaud Pfenninger, Thierry Panighini et Christophe Maulini

VOTRE FÉDÉRATION APPLAUDIT À TOUT ROMPRE TROIS NOUVELLES STARS PROFESSIONNELLES ! EN EFFET, TROIS LAURÉATS AUX EXAMENS DE MAÎTRISE POUR ENTREPRENEURS-CONSTRUCTEURS MÉRITENT LA UNE.

- **Christophe Maulini**, MTS, Cornaux
- **Thierry Panighini**, TPA SA, Coffrane
- **Renaud Pfenninger**, Arrigo & Cie SA, Peseux

Nous ajoutons une statistique aussi intéressante qu'inquiétante à notre information. Elle révèle les taux d'échecs de 2007 à 2016.

EXAMENS DE MAÎTRISE POUR ENTREPRENEUR-CONSTRUCTION DE 2007 À 2016

	Présentés	Lauréats	Taux de réussites	Echecs	Taux d'échecs
2007	14	5	35.7%	9	64.3%
2008	18	10	55.6%	8	44.4%
2010	16	7	43.8%	9	56.3%
2012	15	8	53.3%	7	46.7%
2014	25	12	48.0%	13	52.0%
2016	31	15	48.4%	16	51.6%
TOTAL	119	57	47.9%	62	52.1%

CARNET NOIR

ADIEU LES AMIS...

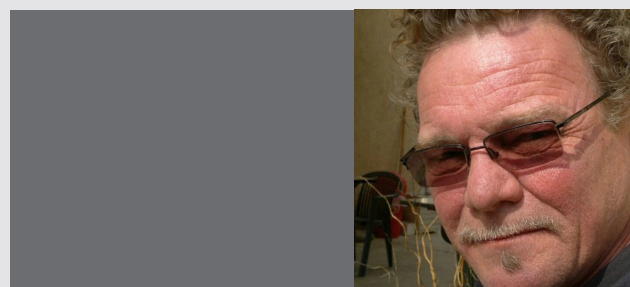
DOUBLE COUP DE TONNERRE EN QUELQUES MOIS DANS UN CIEL DEVENU NOIR AUX QUATRE COINS DU CANTON ! LA FNE PLEURE DEUX ENTREPRENEURS, PARTIS POUR TOUJOURS. LE PREMIER EN PLEIN ÉTÉ 2016, LE SECOND EN PLEIN HIVER 2017.



ENRICO PACI

La FNE gardera le lumineux souvenir d'un entrepreneur engagé jusqu'au dernier jour, doté d'une force de travail, de conviction et d'humanité remarquable. Elle perd l'un de ses capitaines, un patron d'entreprises, un pionnier bâtisseur courageux qui n'a eu de cesse de promouvoir les métiers de la construction. Sa signature pour toujours ? Le prestige de son entreprise, aujourd'hui certifiée et reconnue de tous les acteurs économiques, politiques et sociaux du canton de Neuchâtel.

Sous le toit patronal faîtière du Bureau Neuchâtelois des Métiers du Bâtiment (BNMB), Enrico Paci était le Président d'honneur, le membre fondateur et le premier président de 1991 à 1999.



PASCAL SCHNEEBERGER

Sans crier gare, le cœur de l'ami Pascal Schneeberger a lâché au mois de janvier écoulé. Entrepreneur jusqu'aux bouts des doigts, patron, courageux, amoureux du travail minutieux, précis, carrément artistique, Pascal Schneeberger a laissé sans voix sa compagne et ses deux enfants. La FNE l'a accompagné lors d'un hommage religieux rendu à Môtiers, son village, son autre raison de vivre. Nous ne l'oublierons jamais et nous gardons aujourd'hui encore un contact renouvelé avec ses deux enfants.

COMPTES ANNUELS 2016

BILAN

En CHF	31.12.2016	31.12.2015
ACTIF	1'660'311.29	1'666'434.46
Trésorerie	620'169.05	482'959.32
Créances pour ventes et prestations	245'014.20	314'110.90
Titres et prêts	11'127.09	11'127.09
Actifs de régularisation	2'500.95	2'737.15
Mobilier	6'500.00	5'500.00
Immeuble BNMB	1'150'000.00	1'150'000.00
Prêt immeuble BNMB	0.00	0.00
Part immeuble BNMB	0.00	0.00
Fonds d'amortissement - immeuble BNMB	-375'000.00	-300'000.00
PASSIF	1'660'311.29	1'666'434.46
Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services	0.00	0.00
Dettes à court terme portant intérêt	27'600.00	27'600.00
Passifs de régularisation	225'730.20	198'614.90
Dettes à long terme portant intérêt	851'000.00	878'600.00
Provisions Capacité 2016	20'000.00	30'000.00
Capital	535'981.09	531'619.56

COMPTE D'EXPLOITATION

En CHF	BUDGET 2017	COMPTES 2016	BUDGET 2016	COMPTES 2015
PRODUITS	751'000.00	797'341.35	763'500.00	831'969.00
Cotisations	485'000.00	510'951.00	463'000.00	494'691.90
Vente tarifs	0.00	900.00	500.00	5'770.00
Participations assemblée générale	3'000.00	4'420.00	1'000.00	3'920.00
Indemnités	260'000.00	278'070.35	295'000.00	319'587.10
Dons (formation professionnelle, concours,...)	3'000.00	3'000.00	4'000.00	8'000.00
CHARGES	-749'000.00	-809'903.90	-769'500.00	-797'458.00
Charges de personnel	-510'000.00	-502'699.00	-510'000.00	-502'206.85
Séances et délégations	-120'000.00	-138'405.00	-130'000.00	-139'223.50
Formation professionnelle	-10'000.00	-5'352.75	-20'000.00	-10'205.15
Promotions	-20'000.00	-37'044.30	-10'000.00	-7'437.40
Locaux	-24'000.00	-24'000.00	-24'500.00	-24'000.00
Frais généraux	-25'000.00	-19'997.25	-35'000.00	-35'061.90
Dotation provision Capacité	-10'000.00	-4'318.40	-10'000.00	0.00
Impôts directs	-2'500.00	-2'194.95	-3'000.00	-2'634.95
Amortissements	-30'000.00	-78'087.20	-30'000.00	-79'323.20
EXPLOITATION IMMEUBLE (DÈS 01.07.2014)	14'000.00	19'164.50	31'500.00	-25'907.45
Loyers encaissés	74'000.00	87'996.00	107'000.00	106'996.00
Charges d'exploitation	-45'000.00	-56'624.05	-52'000.00	-109'633.25
Intérêts hypothécaires	-15'000.00	-12'207.45	-23'500.00	-23'270.20
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	13'500.00	4'361.53	22'500.00	4'065.38

A VOTRE SERVICE!

ORGANIGRAMME
AU 31 DÉCEMBRE 2016

NOTRE FÉDÉRATION COMPTE **60** MEMBRES.

SUR LE PLAN DES AFFAIRES, CES MÊMES MEMBRES COUVRENT ENVIRON LE **90 %** DU MARCHÉ NEUCHÂTELOIS DE LA CONSTRUCTION ET DU GÉNIE CIVIL.

COMITÉ DE LA FÉDÉRATION

Président	O. Haussener
Vice-président	J. M. Meroni
Membres	P.-Ph. Freitag Ch. Guinchard U. Hübscher J.-L. Pagani P. Pedimina T. Rossetti X. Roulet

SECRETARIAT

Secrétaire général	J.-C. Baudoin
Responsable de l'office technique	Y. Maillet
Collaboratrice	M. Donzé

DÉLÉGUÉS DE LA FÉDÉRATION À LA COMMISSION PARITAIRE

Président de la Commission	Pierre-Philippe Freitag
Président de la FNE	Olivier Haussener Christian Guinchard Urs Hübscher Jean-Claude Baudoin

ZÉRO ADMISSION ET **UNE CESSATION D'ACTIVITÉ**

LA STABILITÉ EST UN MAÎTRE MOT SOUS LE TOIT DE LA FNE !

Depuis la plus récente Assemblée générale printanière jusqu'à aujourd'hui, une mutation de membre mérite l'attention :

– l'entreprise **Lemifer Sàrl** a plié bagage au 31 décembre 2016.

Elle a cessé ses activités dans le canton de Neuchâtel. On la retrouvera plus au sud du lac de Neuchâtel, dans le canton de Fribourg.

UNE « PREMIÈRE » !



GRANDE « PREMIÈRE » LORS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2016, À L'ANCIENNE USINE ÉLECTRIQUE DE LA CHAUX-DE-FONDS !

LA FNE NOMME UNE... DAME MEMBRE VÉTÉRAN.

C'est ainsi qu'**Evelyne Carrel** est élue, honorée et vivement applaudie le 2 juin 2016 !

Comptable brevetée, Evelyne Carrel a fini sa longue carrière après vingt ans d'activité sous les couleurs de l'entreprise S. Facchinetti SA, de Neuchâtel. Elle incarne à merveille notre philosophie qui en appelle chaque jour au respect de l'égalité homme-femme !

Il va de soi que notre membre vétérane a reçu son diplôme l'an passé et qu'elle l'a sûrement encadré !

CONFIRMATION ET ATTACHEMENT

La grande petite équipe de la FNE confirme son attachement et son engagement sans limite en faveur de toutes les entreprises membres. Elle tient la route et consolide ses fondations : Monique Donzé et Yann Maillet forment un duo magique et maintenant expérimenté.

Leur collaboration est sans faille. Il nous plaît de la mettre en exergue. Et surtout de les remercier vivement de leur fidélité et de leur confiance. En... marche pour deux prochaines années au moins !

AVEC LES FÉLICITATIONS DE LA FNE LES NOUVEAUX TITULAIRES D'UN CFC

Au mois de juillet 2016, sous le couvert du CPMB à Colombier, la FNE a chaleureusement félicité les jeunes qui ont obtenu leur CFC après trois ans d'apprentissage. Nous les mettons ici en exergue. Avec de vifs remerciements aux entreprises formatrices du canton de Neuchâtel.

MAÇONNERIE

1. MÉLICHAR Matthieu, de l'entreprise Spinedi SA, Cortaillod, meilleur apprenti avec une note de **5,2**.

Puis, dans l'ordre alphabétique...

NOM	ENTREPRISE
ANSERMET Steve	Rezzonico Construction & Cie Sàrl
ELONGA Jean-.Marc	Bâtirénovation Sàrl
Gyger Nathan	BS Constructions Sàrl
HADORN Quentin	BS Constructions Sàrl
Chris Hofer	BS Constructions Sàrl
JEANNIN Gaël Louis	Baillod-Python Sàrl
OLIVEIRA Pedro	Bieri & Grisoni SA
RENNA Alessio	F. Bernasconi & Cie SA
ROSSI Ludovic	G. Frey & Fils SA
SPINELLI Dan	F. Piemontesi SA

CONSTRUCTEURS DE ROUTES

1. RODRIGUES Daniel, de l'entreprise F. Bernasconi & Cie SA, Les Geneveys-sur-Coffrane, meilleur apprenti avec une note de **5,1**

Puis, dans l'ordre alphabétique...

NOM	ENTREPRISE
AMEZ-DROZ Kevin	F. Bernasconi & Cie SA
DE OLIVEIRA CORREIA H. Manuel	Piemontesi Savagnier SA
DEI CONT Nicola	F. Bernasconi & Cie SA
DIAS DA SILVA Bryan	LBG SA
FAVRE Jonathan	Duckert SA
LAUBSCHER Jess	S. Facchinetti SA

LES NOUVEAUX MACHINISTES EN 2016

Cours 2016/I

NOM	CATÉGORIE	ENTREPRISE
ALLENBACH Christopher	M3	Bühler E. et Fils SA
DA SILVA BAPTISTA Daniel	M2	Piemontesi Savagnier SA
DE PAIVA LAMEIRA Vitor Manuel	M2	–
DERVEY Olivier	M2	Descloux Services
FERREIRA AMANTE Luis	M2	Guillod Joël
FINGER Philippe	M7	Zmoos SA
GAILLET Frédéric	M2	Parcs et Jardins R.
GERBER Walter	M3	–
GOMES PEREIRA André	M6	Bieri Grisoni SA
HALIMI Dashnini	M2	TPA SA
HEFFNER Noël	M2	Bernasconi F. et Cie SA
JEANNERET Nicolas	M2, M3	Ponts et chaussées
LEAL DOS SANTOS Gilberto	M2, M3	Infra Tunnels SA
ROTA Vincent	M2, M3	–
SEMINO Gabriele	M2, M3	–
VILLENA GOMEZ Pedro	M2, M3, M6	–
DE SA OLIVEIRA César Paulo (2010/III)	M2, M3, M5	LBG SA
VENTURA ANTUNES Carlos 2015/I	M3	Bieri Grisoni SA
VOUGA François 2015/I	M2	Commune de Cortaillod

LES NOUVEAUX GRUTIERES EN 2016

NOM	CATÉGORIE	ENTREPRISE
DOS SANTOS VIEIRA Paulo	B	–
FERREIRA Tiago	B	–
KRIEG Patrice	B	BS Construction SàRL
LEAL DOS SANTOS Gilberto	B	Infra Tunnels SA
MANUEL SANTOS COVAL Helder	B	Paci SA
ROLLIER Brice	B	BS Construction SàRL
LEAL DOS SANTOS Gilberto	B	Infra Tunnels SA



FÉDÉRATION NEUCHÂTELOISE DES ENTREPRENEURS

Longues-Raies 13 - 2013 Colombier
Tél. 032 843 41 30 - Fax 032 843 41 31

info@fne.ch
www.fne.ch